



Intervenante(s) : Un intervenant d'ANI et un animateur de la structure d'accueil

Public : adolescents (à partir de 12 ans), jeunes adultes, adultes, public ASL

Lieux d'intervention : centres socioculturels, antennes jeunes, régies de quartier, espace jeunes insertion, associations de quartier ...

Durée : 2 heures x2 (si sortie thématique)

Nombre de participants : entre 10 et 15 personnes

Objectifs opérationnels

- Connaître la mairie et son fonctionnement
- Identifier les acteurs institutionnels de la mairie
- Identifier les instances participatives (conseils de quartier, conseil municipal de la jeunesse...)
- Identifier les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle

Une démarche globale qui peut être séquencée

1^{er} temps : animation thématique

- Le Maire : fonctions et mode d'élection
- Le Conseil Municipal et son fonctionnement
- La mairie administrative
- Présentation des services et dispositifs de droit commun animés par la mairie

2^{ème} temps : sortie thématique

- Visite de la mairie et de ses services
- Rencontre avec le maire ou son adjoint(e) présentation de son action (jeunesse, logement...) échanges, réponses aux questions
- Rencontre avec un chargé de mission

Moyens pédagogiques

- Brainstorming
- Apports théoriques
- Etude de cas pratiques
- Bande dessinée
- Jeux
- Petits films
- Simulation d'élection d'un délégué

Les effets attendus

- Acquisition de connaissances sur le fonctionnement de la mairie et l'élection du maire
- Savoir se repérer, identifier les différents services
- Acquisition d'une autonomie dans les démarches, favoriser l'engagement citoyen
- Savoir repérer les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle



Intervenante(s) : Un intervenant d'ANI et un animateur de la structure d'accueil

Public : adolescents (à partir de 12 ans), jeunes adultes, adultes, public ASL

Lieux d'intervention : centres socioculturels, antennes jeunes, régies de quartier, espace jeunes insertion, associations de quartier ...

Durée : 2 heures x2 (si sortie thématique)

Nombre de participants : entre 10 et 15 personnes

Objectifs opérationnels

- Aborder la notion de Patrimoine
- Découvrir le Patrimoine Mondial de l'UNESCO
- Découvrir le Patrimoine Français à travers quelques monuments et sites

Une démarche globale qui peut être séquencée

1^{er} temps : animation thématique

- La notion de Patrimoine
- Les différents types de Patrimoine
- L'institution « musée » : petit historique
- Le Patrimoine Mondial de l'UNESCO à travers quelques sites
- Le Patrimoine Français : exemples de sites et monuments

2^{ème} temps : sortie thématique

- Visite d'un musée (musée du Louvre, château de Versailles...)
- Expositions interactives, ateliers photos...
- Rencontre avec un conservateur, une conférencière ...

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Diaporama
- Brainstorming
- Tableau
- Petits films

Les effets attendus

- Favoriser une « démocratisation » ou une ouverture vers les lieux culturels
- Prendre conscience du Patrimoine et de sa richesse comme d'un bien à préserver et d'une mémoire à valoriser
- Se construire comme citoyen responsable face à l'héritage du passé

La Lutte contre les Discriminations



Intervenante(s) : Un intervenant d'ANI et un animateur de la structure d'accueil

Public : adolescents (à partir de 12 ans), jeunes adultes, adultes, public ASL

Lieux d'intervention : centres socioculturels, antennes jeunes, régies de quartier, espace jeunes insertion, associations de quartier ...

Durée : 2 heures x2 (si sortie thématique)

Nombre de participants : entre 10 et 15 personnes

Objectifs opérationnels

- Définir ce qu'est une discrimination
- Identifier le rôle des acteurs impliqués dans la lutte contre les discriminations
- Connaître ce que dit la loi

Une démarche globale qui peut être séquencée

1^{er} temps : animation thématique

- Qu'est ce qu'une discrimination ?
- Les différents critères
- Ce que dit la loi
- Présentation de la HALDE

2^{ème} temps : sortie thématique

- Sortie à la Cité Nationale de l'Histoire de l'immigration
- Exposition " Repères " : 2 siècles d'immigration en France

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Diaporama
- Situations pratiques
- Brainstorming
- Petits films
- Bande dessinée
- Jeu de sept familles

Les effets attendus

- Savoir repérer ce qu'est une discrimination en la distinguant de ce qui relève d'un comportement raciste
- Savoir comment la combattre
- Etre conscient du poids des stéréotypes et préjugés dans la construction des discriminations



Intervenante(s) : Un intervenant d'ANI et un animateur de la structure d'accueil

Public : adolescents (à partir de 12 ans), jeunes adultes, adultes, public ASL

Lieux d'intervention : centres socioculturels, antennes jeunes, régies de quartier, espace jeunes insertion, associations de quartier ...

Durée : 2 heures x2 (si sortie thématique)

Nombre de participants : entre 10 et 15 personnes

Objectifs opérationnels

- Découvrir le fonctionnement de la Justice et la séparation des pouvoirs.
- Découvrir les différentes juridictions
- Aborder la spécificité de la Justice des mineurs

Une démarche globale qui peut être séquentiée

1^{er} temps : animation thématique

- L'organisation de la Justice
- Les grands principes de la Justice
- Les professionnels du Droit

2^{ème} temps : sortie thématique

- Sortie au Palais de Justice (tribunal correctionnel)
- Ou visite d'un PAD (Point d'Accès au Droit)

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Brainstorming
- Petits films
- Situations pratiques
- Jeu questions/réponses

Les effets attendus

- Savoir situer le pouvoir judiciaire au sein des institutions démocratiques
- Comprendre qu'il existe des règles indispensables au bon fonctionnement de la société
- Connaître ses droits et obligations

Les Assemblées Parlementaires et Moi



Intervenante(s) : Un intervenant d'ANI et un animateur de la structure d'accueil

Public : adolescents (à partir de 12 ans), jeunes adultes, adultes, public ASL

Lieux d'intervention : centres socioculturels, antennes jeunes, régies de quartier, espace jeunes insertion, associations de quartier ...

Durée : 2 heures x2 (si sortie thématique)

Nombre de participants : entre 10 et 15 personnes

Objectifs opérationnels

- Revisiter avec les participants la séparation des pouvoirs, le pouvoir législatif et son fonctionnement
- Découvrir le rôle de son député, de son sénateur dans l'élaboration d'une loi
- Découvrir la spécificité des 2 chambres
- Accompagner la capacité d'interpeller son élu

Une démarche globale qui peut être séquencée

1^{er} temps : animation thématique

- Les députés : rôle et mode d'élection
- Les sénateurs : rôle et mode d'élection
- Le parcours d'une loi
- Les moyens d'interpellation de son député

2^{ème} temps : sortie thématique

- Visite de l'Assemblée Nationale ou du Sénat
- Présentation de l'institution
- Rencontre avec un représentant de l'institution (échanges)

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Diaporama
- Petits films
- Jeux
- Bande dessinée
- Brainstorming

Les effets attendus

- Savoir situer le pouvoir législatif au sein des institutions démocratiques
- Prendre conscience de l'importance du rôle des parlementaires dans le vote des lois.
- Pouvoir identifier son député et son sénateur et savoir l'interpeller



Intervenante(s) : Un intervenant d'ANI et un animateur de la structure d'accueil

Public : adolescents (à partir de 12 ans), jeunes adultes, adultes, public ASL

Lieux d'intervention : centres socioculturels, antennes jeunes, régies de quartier, espace jeunes insertion, associations de quartier ...

Durée : 2 heures x2 (si sortie thématique)

Nombre de participants : entre 10 et 15 personnes

Objectifs opérationnels

- Connaître l'Union Européenne et son fonctionnement
- Identifier le rôle des différentes institutions européennes
- Connaître le rôle et le mode d'élection des députés européens
- Connaître l'apport de l'Europe dans l'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires

Une démarche globale qui peut être séquencée

1^{er} temps : animation thématique

- L'Union Européenne et sa construction
- Les institutions européennes
- Les symboles de l'Europe
- Les députés européens
- Quelques dispositifs Européens

2^{ème} temps : sortie thématique

- Visite à la Maison de l'Europe de Paris ou du Parlement Européen
- Echanges avec un député européen et/ou un fonctionnaire européen

Moyens pédagogiques

- | | | |
|----------------------|---------------------|------------------|
| • Apports théoriques | • Jeux | • Bande dessinée |
| • Diaporama | • Sortie thématique | • Brainstorming |

Les effets attendus

- Saisir l'importance de l'Europe dans notre vie quotidienne à travers les directives votées
- Savoir identifier au sein de l'Union quelques institutions
- A travers la découverte des institutions européennes et notamment du Parlement ou de la Commission se "construire" une identité européenne supranationale
- Connaître l'apport de l'Europe dans ma vie quotidienne



Chers partenaires,

L'objectif, la méthode et le style des ateliers "Marianne et Moi" vous seront familiers : ce sont ceux de références.

En mobilisant d'une façon participative et dans une durée plus ou moins longue une suite d'animations sur diverses institutions publiques et privées en relation avec la vie quotidienne (Assemblées parlementaires, culture, Europe, entreprises, santé, patrimoine...), ANI (association loi 1901) se propose de dynamiser progressivement le lien de proximité entre ces structures et les bénéficiaires.

Nous proposons une méthodologie en trois étapes. Dans la première, l'organisation d'une animation thématique, nos bénéficiaires s'expriment sans tabous sur les institutions identifiées en amont. Celle-ci nous permet d'identifier des conflits avec les dites institutions et leurs causes, s'ils existent, pour mieux adapter notre intervention. Nous organisons une sortie thématique sur le thème abordé (avec une rencontre des politiques et des chargés de mission) quand cette séquence fait partie du cahier des charges. Enfin nous évaluons l'apport de l'animation sur l'évolution de la relation des bénéficiaires à la dite institution suite aux échanges.

D'une durée de deux heures, chaque atelier comporte trois séquences. Dans un premier temps, après les présentations d'usage, nous posons le sujet. Vient ensuite le temps des participants à l'atelier sur la question du jour (Brainstorming), suivi de l'éclairage des animateurs. Un fil conducteur guide les échanges. Enfin, la troisième partie est consacrée à un travail collectif ou individuel, selon les cas.

L'atelier reçoit entre dix et quinze personnes. Un mémo de préparation est proposé aux participants pour leur permettre de mobiliser leurs idées en démarrage. A l'issue de l'atelier, une note de conclusion peut être adressée aux participants (selon les cas). Les réunions se tiennent dans les sites qui reçoivent les jeunes ou nos bénéficiaires. Un repas ou un goûter peut conclure la réunion (à la charge du partenaire) pour plus de convivialité.

Dans l'esprit du programme Marianne & moi, les sujets sont abordés volontairement sous l'angle de l'actualité ou celui thématique pour provoquer la réflexion. Mais leur traitement est concret et nourri des expériences de chacun. Des outils pédagogiques conçus pour le programme ou puisés dans différents supports permettent d'étayer les animations

Pour plus de détails et surtout pour connaître nos modalités d'intervention, n'hésitez pas à nous contacter.

En espérant avoir le plaisir de vous rencontrer très prochainement, bien cordialement,

Romuald DZOMO NKONGO,

Le président
[Signature]